

<b>Pays</b>	<b>Congo – Brazzaville</b>
<b>Numéro d'identification de la requête</b>	<b>202000040</b>
<b>Titre</b>	Identification d'une technologie d'usage d'hydrolienne pour l'électrification des petites communautés en République du Congo
<b>Entité nationale désignée</b>	Madzou Moukili Directeur de la Promotion des Valeurs Socio-économiques Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo, Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Email : <a href="mailto:madzou14@gmail.com">madzou14@gmail.com</a>
<b>Organisation requérante</b>	Université Marien NGOUABAI Ecole Nationale Supérieure Polytechnique (ENSP) Laboratoire de Mécanique, énergétique et ingénierie, Chaire UNESCO en science de l'ingénieur Pr. MALANDA Narcisse Email : <a href="mailto:nar6malanda@gmail.com">nar6malanda@gmail.com</a>

#### **Résumé de l'assistance technique du CTCN**

En République du Congo, le réseau de distribution d'électricité ne dessert pas les villes éloignées, celles à faible densité de population, et où les activités industrielles sont inexistantes. L'hydroélectricité est priorisée par le pays comme source d'énergie propre et décentralisée en comparaison avec les combustibles fossiles utilisés dans les communes éloignées. Le potentiel hydroélectrique du pays est reconnu dans les CDN de 2015 et de 2021, estimé à environ 14000 MW dont à peine 228 MW (1,6%) est exploité. La République du Congo souhaite augmenter la part de l'électricité dans son mix énergétique avec une cible d'environ 4000 GWh consommés à horizon 2025. Sur cette base, le Congo a développé un plan de développement de l'hydroélectricité, avec comme objectif d'assurer à horizon 2025 une fourniture de l'électricité à 85% d'origine hydroélectrique.


Dans le contexte de petites communes, en particulier les sites « mini hydroélectriques » sont priorisés. Cette assistance technique vise à élaborer une étude de faisabilité technique et économique pour un tel site dans la commune de Kibossi afin de préparer l'implémentation du site mini hydroélectrique dans cette commune et de répliquer ce type de projet dans d'autres sites à travers le pays.

**Signatures pour validation du plan de réponse :**

*(Si possible, veuillez utiliser des signatures électroniques à insérer dans le document Microsoft Word)*

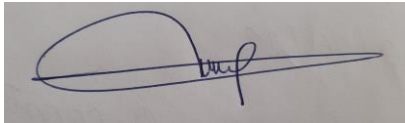
**Entité nationale désignée dans le cadre du Mécanisme technologique de la CCNUCC**

Nom :	MADZOU MOUKILI
Titre :	Directeur de la Promotion des Valeurs Socio-économiques

Date :	21 juin 2022
Signature :	


**Organisation requérante (optionnel)**

Nom :	Narcisse MALANDA
Titre :	Professeur

Date :	21 juin 2022
Signature :	

**Centre et réseau des technologies climatiques (CTCN)**

Nom :	Rose Mwebaza
Titre :	Directeur du CTCN

Date :	24.06.2022
Signature :	

## 1. Historique et contexte

En République du Congo, le réseau de distribution d'électricité ne dessert pas les villes éloignées, celles à faible densité de population, et où les activités industrielles sont inexistantes. L'électrification des localités non encore raccordées au réseau électrique principal se fait surtout par l'installation de générateurs diesel. Cette option fortuite est trop coûteuse pour les populations rurales, en raison de l'utilisation et du transport du carburant dans ces localités, souvent difficiles d'accès, mais aussi en raison de l'exploitation et de la maintenance de ces mêmes installations. Les groupes électrogènes sont également une des principales sources d'émissions de gaz à effet de serre qui contribuent au réchauffement de la planète.

Ces dernières années, le pays s'est engagé dans la construction de barrages hydroélectriques, qui sont installés à proximité des grands centres urbains et des zones industrielles. Malheureusement, les petites communautés sont toujours privées de ce service et continuent à utiliser des générateurs.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique d'électrification rurale, avec une énergie propre et conscient du fait que le Congo bénéficie d'un réseau hydrographique dense, un mémoire de fin de formation d'ingénieur sur l'électrification d'une localité du sud du Congo, réalisé par un étudiant de l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique (ENSP) de l'Université de Brazzaville, a évalué la demande énergétique à environ 338 679 kW. Ainsi, en anticipant des paramètres tels que l'accroissement naturel de la population, il est envisagé une augmentation des besoins en énergie, d'où l'opportunité d'explorer la possibilité de supprimer l'utilisation des groupes électrogènes, source d'émissions de GES, et de les remplacer par des installations hydroélectriques.

C'est dans cette perspective que le gouvernement de la République du Congo a adressé une demande d'assistance technique au CTCN, en vue de créer un site pilote à dupliquer dans d'autres localités du pays. L'objectif principal du projet est d'identifier une technologie et des équipements appropriés pour la production d'énergie hydroélectrique via un système d'hydroliennes pour l'électrification d'une petite localité à Kibossi comme site pilote.

## 2. Énoncé du problème

Les défis actuels concernant la mise en œuvre et le développement de la mini hydroélectricité au Congo comprennent un manque d'expertise technique, un manque de capacités institutionnelles et un manque de financement.

**Manque d'expertise technique :** l'évaluation de la faisabilité économique et technique de la mini hydroélectricité nécessite la prise en compte de plusieurs facteurs, notamment démographiques, topographiques, les besoins énergétiques, etc. Actuellement, il y a un manque d'expertise technique au Congo pour mener de telles études.

**Manque de capacités institutionnelles :** La répliquabilité des mini-centrales hydroélectriques dépend largement des capacités institutionnelles en matière de renforcement des capacités, de diffusion des connaissances, de financement et de suivi. Ces capacités doivent être renforcées.

**Manque de financement :** Les mini-centrales hydroélectriques nécessitent un montant considérable de financement qui est difficile à supporter par les communautés locales. Afin de trouver des sources de financement, une étude de faisabilité économique claire doit être menée et un modèle commercial et financier doit être identifié afin d'attirer des fonds.







<p><b>Livrables 4 :</b> 4.1 Rapport sur la faisabilité technique et la conception du site hydroélectrique 4.2 Rapport sur la faisabilité économique et le modèle financier et commercial</p>						x	x		
<p><b>Résultat 5: Plan d'implémentation et renforcement des capacités</b></p>									
<p><b>Activité 5.1 : Développement d'un plan d'implémentation</b></p> <p>Un plan de mise en œuvre sera élaboré et comprendra un calendrier de mise en œuvre, des activités, des coûts et des parties prenantes.</p> <p>Ce plan servira également de document d'orientation pour la réplique sur d'autres sites au Congo - Brazzaville.</p>									
<p><b>Activité 5.2 : Atelier de renforcement des capacités</b></p> <p>Un atelier de renforcement des capacités sera préparé et organisé afin de renforcer les connaissances en matière d'hydroélectricité et de permettre la reproduction d'une telle centrale hydroélectrique à petite échelle dans d'autres sites du Congo Brazzaville. Pour cet atelier, du matériel de connaissance sera produit et pourra être distribué.</p> <p>Un maximum de 50 participants peut être invité à cet atelier qui aura lieu en personne. Une représentation égale des femmes doit être garantie.</p>									
<p><b>Livrable 5 :</b> 5.1 Plan d'implémentation 5.2 Matériel de l'atelier et de communication ; Rapport de l'atelier avec liste d'attente</p>								x	X

\* Les livrables produits par le principal partenaire de mise en œuvre pour chaque Plan de réponse du CTCN doivent obligatoirement inclure les éléments suivants : i) un plan de travail détaillant l'ensemble des activités, livraisons, produits, délais et personnes/organisations responsables, ainsi qu'un budget détaillé pour la mise en œuvre du Plan de réponse. Le plan de travail et le budget détaillés doivent s'appuyer directement sur ce Plan de réponse ; ii) un plan de suivi et d'évaluation comportant des indicateurs spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et assortis de délais pour surveiller et évaluer la rapidité et la pertinence de la mise en œuvre ; iii) une description de l'impact du CTCN (un modèle sera fourni). Ces livrables doivent être inclus en tant qu'éléments initiaux dans le cadre logique.

**4. Ressources nécessaires et estimation budgétaire :**

*Veillez fournir une vue d'ensemble des ressources nécessaires à la mise en œuvre de l'assistance technique du CTCN, y compris pour les activités liées au suivi et à l'évaluation de l'assistance, à l'aide du tableau ci-dessous. Veillez noter qu'un minimum d'un pourcent du budget total devra être alloué à des activités spécifiques aux questions de genres pour les intégrer dans l'assistance technique (voir section 10 pour plus d'information sur les questions de genres). Une fois le Plan de réponse terminé, un ou plusieurs partenaires seront sélectionnés par le Centre des technologies climatiques (CTC) pour mettre en œuvre l'assistance. Le CTCN et le partenaire sélectionné établiront un budget final d'assistance à partir des activités établies dans ce plan. Le budget pour cette Assistance Technique ne pourra pas dépasser les 150,000 USD.*

Résultats	Ressources Humaines	Voyages	Ateliers et réunions	Équipement et ressources	Coûts estimés en USD	
					Minimum	Maximum
<b>Résultat 1: Développement des documents de planification et de communication</b>	C1 : 5 jours				USD 2,500	USD 2,750
<b>Résultat 2: Évaluation de la demande d'électricité, des infrastructures et du potentiel hydroélectrique</b>	C1 : 25 jours	Voyage international du consultant (C1) pour une durée de 10 jours avec déplacements sur place.	Réunion de lancement de projet en ligne	Outils pour l'analyse de la demande d'électricité et l'évaluation du potentiel hydroélectrique  Location de véhicule pour les visites de terrain	USD 17,360	USD 19,096
<b>Résultat 3 : Identification et analyse comparative des options technologiques en matière d'hydroélectricité</b>	C1 : 10 jours C2 : 2 jours				USD 6,000	USD 6,600
<b>Résultat 4 : Évaluation de la faisabilité technique et économique d'un site hydroélectrique</b>	C1 : 20 jours C2 : 10 jours				USD 15,000	USD 16,500
<b>Résultat 5 : Plan d'implémentation et renforcement des capacités</b>	C1 : 8 jours C2 : 8 jours C3 : 20 jours	Voyage international des consultants (C1 et C2) pour une durée de 3 jours.  Voyage local du consultant (C3) et de 50 participants de l'atelier.	Atelier de renforcement des capacités avec 50 participants (maximum).		USD 28,020	USD 30,822



<b>Fourchette de prix pour cette Assistance Technique (US\$)</b>	<b>USD</b> <b>68,880</b>	<b>USD</b> <b>75,768</b>
--	-----------------------------	-----------------------------

## 5. Profil et expérience des experts

Expertise requise	Brève description du profil requis
Ingenieur hydroélectrique (C1)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diplôme universitaire supérieur (maîtrise ou équivalent) en ingénierie, technologie, science de l'environnement, ou autre discipline pertinente avec une spécialisation dans les énergies renouvelables et plus précisément l'énergie hydroélectrique.</li> <li>• Un minimum de 5 ans d'expérience pratique dans le domaine de l'énergie hydroélectrique, de l'énergie renouvelable, de la science de l'énergie, des infrastructures énergétiques, de l'ingénierie et/ou de la politique publique, y compris une expérience au niveau international impliquant une coopération technique dans les pays en développement.</li> <li>• Familiarité avec le contexte énergétique et les parties prenantes au Congo – Brazzaville</li> <li>• La maîtrise du français et de l'anglais écrit et parlé est requise</li> </ul>
Expert financier (C2)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diplôme universitaire supérieur (maîtrise ou équivalent) en finance, économie, sciences politiques ou autre discipline pertinente avec une spécialisation dans les énergies renouvelables.</li> <li>• Un minimum de 5 ans d'expérience pratique dans le domaine du financement de projets d'énergie renouvelable, y compris une expérience au niveau international impliquant une coopération technique dans les pays en développement.</li> <li>• Exposition aux besoins, conditions et problèmes des pays en développement.</li> <li>• La maîtrise du français et de l'anglais écrit et parlé est requise</li> </ul>
Expert de communication et renforcement des capacités (C3)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diplôme universitaire (maîtrise ou équivalent) en communication, sciences politique, genre ou autre discipline pertinente avec une spécialisation dans le développement durable.</li> <li>• Un minimum de 5 ans d'expérience pratique dans le domaine de la communication dans le contexte du développement durable, et idéalement dans les énergies renouvelables</li> <li>• La maîtrise du français et de l'anglais écrit et parlé est requise</li> <li>• Basé au Congo – Brazzaville</li> </ul>

## 6. Contribution aux impacts positifs à long terme

Les résultats de cette assistance technique auront un impact direct sur la communauté de Kibossi et un impact à plus grande échelle grâce à la reproduction des résultats du projet dans d'autres communautés du Congo Brazzaville.

Les impacts sont les suivants :

- Environnemental : Réduction de l'utilisation des combustibles fossiles pour la production d'énergie grâce à la transition vers l'hydroélectricité.
- Social : Sécurité énergétique grâce à la production continue d'énergie hydroélectrique
- Économique : Indépendance financière vis-à-vis de la volatilité des prix des combustibles fossiles

## 7. Pertinence par rapport aux contributions prévues au niveau national et aux autres priorités nationales

### Contributions Déterminées au Niveau National (CDN, 2015)

Le premier CDN du Congo Brazzaville précise que le pays concentrera ses actions d'atténuation dans le secteur de l'énergie. Le potentiel hydroélectrique du pays est reconnu dans ce document, estimé à environ 14000 MW dont à peine 228 MW (1,6%) est exploité. La République du Congo souhaite augmenter la part de l'électricité dans son mix énergétique avec une cible d'environ 4000 GWh consommés à horizon 2025. Sur cette base, le Congo a développé un plan de développement de l'hydroélectricité, avec comme objective d'assurer à horizon 2025 une fourniture de l'électricité à 85% d'origine hydroélectrique, et à 15% par gaz.

### Contributions Déterminées au Niveau National (CDN, 2021)

Le deuxième CDN du Congo Brazzaville maintient le focus sur l'hydroélectrique avec la priorisation de « mini hydroélectricité hors réseau ». De plus le CDN actualisé prend en compte la dépendance du potentiel de l'hydroélectricité à la disponibilité des ressources en eau surtout de surface et de leurs débits d'entrée au niveau des bassins où sont installés les barrages. Le CDN propose : « Or, les ressources en eau constituent l'un des secteurs les plus exposés aux changements climatiques du fait de leur dépendance vis-à-vis du climat, notamment de la variation de plusieurs paramètres climatiques au rang desquels se trouvent la pluviométrie, l'évaporation et la température. Les analyses indiquent que le sous-secteur de l'hydroélectricité est moyennement exposé aux aléas climatiques. Les principaux aléas sont la mauvaise répartition des pluies et la sécheresse. »

## 8. Liens avec les activités pertinentes en cours :

Plusieurs centrales électriques ont été construites et sont prévues dans la République du Congo, incluant Djoue (Brazzaville), Moukoulou (Kouilou), Imboulou (Plateaux), Chollet et Sounda. Cependant la plupart de ces centrales sont des sites larges, et non des sites mini hydroélectriques.

La mise en œuvre du plan de développement de l'hydroélectricité est prévu.

## 9. Activités de suivi prévues à la fin de l'assistance technique :

L'assistance technique sera le début d'une série d'activités au Congo Brazzaville qui conduiront à une augmentation de la production d'hydroélectricité :

- Mise en œuvre du site hydroélectrique à Kibossi
- Partage de savoir et de documents sur le potentiel hydroélectrique, la méthodologie d'évaluation et la démarche d'implémentation pour une réplique dans d'autres sites
- Mise en œuvre d'autres sites hydroélectrique au Congo – Brazzaville

**10. Co-bénéfices and intégration de la question des genres:**

Intégration dans la conception des activités :	Il convient d'envisager l'inclusion active des femmes à chaque étape, en veillant à ce que leur participation soit prise en compte à tous les niveaux de la prise de décision, ainsi que le respect des femmes et de leur dignité. L'inclusion des femmes devrait en particulier être garantie lors de la mise en œuvre des activités de renforcement des capacités (résultat 5).
Retombées positives, notamment en matière d'égalité des sexes, escomptées au titre des résultats des activités :	Les avantages en termes de genre sont les suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Indépendance vis-à-vis de la volatilité des prix des combustibles fossiles grâce à la production d'hydroélectricité qui profite aux ménages locaux et en particulier aux femmes et aux enfants.</li> <li>- Amélioration de l'éducation et de l'implication des femmes dans les rôles d'ingénieurs en hydroélectricité.</li> </ul>

**11. Principales parties prenantes nationales impliquées dans la mise en œuvre des activités d'assistance technique :**

À l'aide du tableau ci-dessous, dressez la liste des parties prenantes, participants et bénéficiaires qui, dans le pays, seront impliqués dans la mise en œuvre de l'assistance du CTCN ou directement consultés à cette fin. Décrivez le rôle de chacun d'entre eux dans le cadre de cette assistance.

Partie prenante nationale	Rôle dans la mise en œuvre de l'assistance technique
Entité Nationale Désignée (END) pour le CRTC  Ministère du Tourisme et de l'Environnement, Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	Rôle de facilitateur
Organisation requérante  Université Marien NGOUABAI Ecole Nationale Supérieure Polytechnique (ENSP) Laboratoire de Mécanique, énergétique et ingénierie, Chaire UNESCO en science de l'ingénieur Pr. MALANDA Narcisse Email : <a href="mailto:nar6malanda@gmail.com">nar6malanda@gmail.com</a>	Rôle de facilitateur, fourniture de données sur la demande d'énergie, topographie, infrastructure, etc., renforcement des capacités.
Société Énergie électrique du Congo	Fourniture de données sur l'énergie et l'électricité, coordination avec les plans et projets hydroélectriques, renforcement des capacités.

Communauté de Kibossi ASLA-OPH	Fourniture de données sur la demande d'énergie et la population, de matériel topographique et d'informations sur les infrastructures.  Facilitation de l'accès aux infrastructures
Étudiants / ingénieurs	Renforcement des capacités

## 12. Contributions aux objectifs de développement durable (ODD)

*Instructions : veuillez remplir la section grise ci-dessous en indiquant au maximum trois ODD dont la réalisation sera facilitée par l'assistance technique. Une liste complète des ODD et de leurs cibles est disponible à l'adresse suivante : <https://sustainabledevelopment.un.org/partnership/register/>.*

Objectif	Objectif de développement durable	Contribution directe de l'assistance technique du CTCN (1 phrase pour les trois principaux ODD)
1	Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	
2	Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable	
3	Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	
4	Assurer l'accès de tous à une éducation équitable et de qualité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	
5	Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et toutes les filles	Toutes assistances techniques du CTCN place la thématique du genre et la protection des populations vulnérables comme un axe majeur.
6	Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau	
7	Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable (envisagez l'ajout de cibles pour le point 7)	Cette assistance technique vise à augmenter le taux d'énergie hydroélectrique au Congo Brazzaville.
	7.1 – D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, modernes et abordables	
	7.2 – D'ici à 2030, accroître sensiblement la part des énergies renouvelables dans la palette énergétique mondiale	
	7.3 – D'ici à 2030, doubler le taux global d'amélioration de l'efficacité énergétique	
	7.a – D'ici à 2030, renforcer la coopération internationale pour faciliter l'accès à la recherche et aux technologies en matière d'énergies propres, y compris les énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique et aux technologies de pointe axées sur des carburants fossiles moins polluants, tout en favorisant les investissements dans les infrastructures énergétiques et les technologies énergétiques propres	
	7.b – D'ici à 2030, développer les infrastructures et mettre à jour les technologies en vue de la prestation de services énergétiques modernes et durables auprès de tous dans les pays en développement, en particulier dans les pays les moins avancés, les petits États insulaires et les pays sans littoral en développement, conformément à leurs programmes de soutien respectifs	
8	Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	
9	Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation	
10	Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre	
11	Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient inclusifs, sûrs, résilients et durables	
12	Instaurer des modes de consommation et de production durables	

13	Prendre des mesures d'urgence pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	All technical assistance should indicate relevance to SDG 13 and at least one of the following targets (13.1 to 13.b).
	13.1 – Renforcer la résilience et la capacité d'adaptation aux risques climatiques et aux catastrophes naturelles dans tous les pays	
	13.2 – Intégrer les mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales	
	13.3 – Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités institutionnelles et humaines en matière de changements climatiques : atténuation, adaptation, réduction de leur impact et, alerte précoce	Cette assistance technique vise à démontrer le potentiel hydroélectrique au Congo sur la base d'un site pilote à Kibossi afin de reproduire ce type de projet à travers du pays. Pour ceci, cette assistance technique inclut le renforcement des capacités dans le secteur public, privé et de recherche.
	13.a – Mettre en œuvre l'engagement pris par les pays développés parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques d'atteindre un objectif de mobilisation conjointe de 100 milliards USD par an d'ici à 2020, toutes provenances confondues, pour répondre aux besoins des pays en développement dans le cadre de mesures d'atténuation significatives et de transparence sur la mise en œuvre, et rendre pleinement opérationnel le Fonds vert pour le climat en procédant à sa capitalisation dès que possible	
	13.b – Promouvoir des mécanismes visant à augmenter la capacité de planification et de gestion efficaces liées aux changements climatiques dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, notamment en mettant l'accent sur les femmes, les jeunes, ainsi que les communautés locales et marginalisées	
14	Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines dans l'optique du développement durable	
15	Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité	
16	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes	
17	Renforcer les moyens de mise en œuvre du partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser	

### 13. Classification de l'assistance technique

Veillez sélectionner le type d'assistance qui correspond le plus à l'assistance décrite dans ce plan de réponse. *Facultatif* : indiquez une catégorie secondaire d'assistance technique.

Veillez cocher les cases appropriées ci-dessous	Primaire	Secondaire
<input type="checkbox"/> 1. Decision-making tools and/or information provision		X
<input type="checkbox"/> 2. Sectoral road maps and strategies		
<input type="checkbox"/> 3. Recommendations for legal reforms, policies and regulations		
<input type="checkbox"/> 4. Financing facilitation		
<input type="checkbox"/> 5. Private sector engagement and market creation		X
<input type="checkbox"/> 6. Research and development of new technologies		
<input type="checkbox"/> 7. Feasibility of technology options	X	
<input type="checkbox"/> 8. Piloting and deployment of technologies in local conditions		
<input type="checkbox"/> 9. Technology identification and prioritization		X

Veillez noter que l'assistance technique du CTCN contribue dans son ensemble au renforcement de la capacité des acteurs nationaux.

#### **14. Processus de suivi et d'évaluation**

*Dès le recrutement des partenaires qui mettront en œuvre ce Plan de réponse, le partenaire principal élaborera un plan de suivi et d'évaluation de l'assistance technique. Le plan de suivi et d'évaluation devra comporter des indicateurs spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et assortis de délais, qui seront utilisés pour surveiller et évaluer la rapidité et la pertinence de la mise en œuvre. Le Responsable des technologies du CTCN chargé de l'assistance technique surveillera la rapidité et la pertinence de la mise en œuvre du Plan de réponse. Dès l'achèvement de l'ensemble des activités et l'obtention des produits, les formulaires d'évaluation seront remplis par (i) l'Entité nationale désignée pour le niveau de satisfaction globale par rapport au service d'assistance technique fourni ; (ii) le Partenaire principal de mise en œuvre pour les connaissances et les enseignements tirés de l'assistance technique ; et (iii) le Directeur du CTCN pour la rapidité et la pertinence des activités et des produits livrés.*